



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-SALOMÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Élisabeth Sourdif, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé.

QUE conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 650, chemin St-Jean, Sainte-Marie-Salomé QC J0K 2Z0. ;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, durant les heures d'ouvertures.

DONNÉ À Sainte-Marie-Salomé, **le 14 février 2025.**

Original signé

Élisabeth Sourdif

Directrice générale et greffière-trésorière